

# LE FANUM DES JAILLANTS

## Commune de Pradines (Corrèze)

Guy LINTZ

Le site des « Jaillants » ou des « Géants » est mentionné depuis 1959, date à laquelle Marius Vazeilles signalait la découverte, au cours de labours, de nombreux débris de *tegulae*, de céramique commune et sigillée ainsi qu'une antéfixe (1).

et quatre monnaies (*Dupondius* d'Auguste, un *as* de Nîmes, un *sesterc* de Marc-Aurèle et un petit bronze (?) de Lucile). En 1973, R. Joudoux a commencé la fouille d'un second bâtiment situé à 30 m au nord du précédent (4). Il subsistait à cet endroit

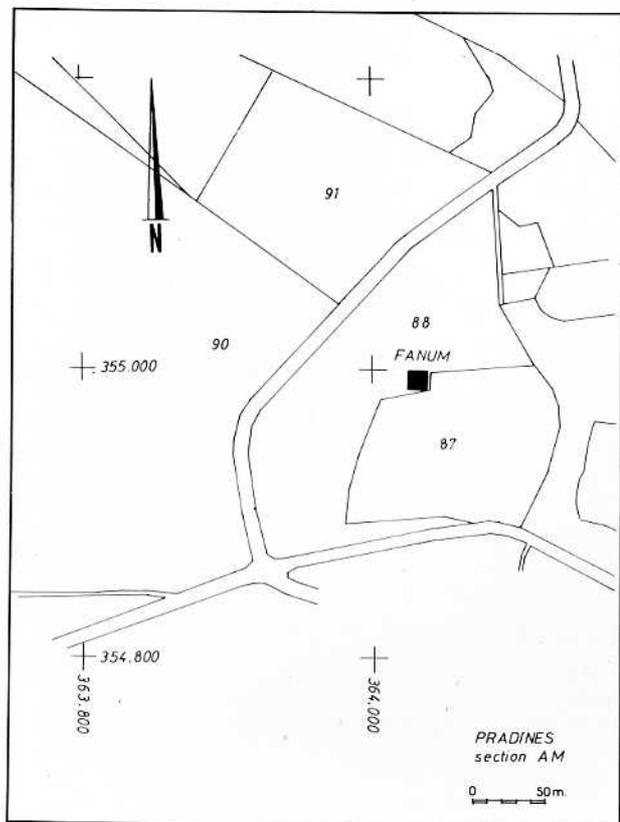


Fig. 1. — Extrait du plan cadastral

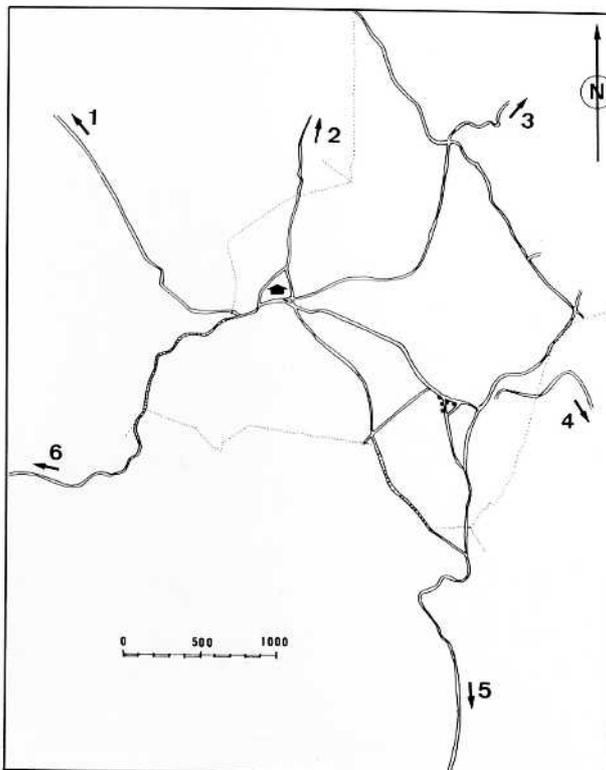


Fig. 2. — Chemins empruntant le Col des Géants, d'après les anciens plans cadastraux. Directions : 1 = Veix, 2 = Lestard, 3 = Pradines, 4 = Grandsaigne, 5 = La Vialle, 6 = Le Lonzac.

Près d'un col, dans le massif des Monédières, ce site archéologique se trouve au croisement de chemins anciens dont certains doivent remonter à l'Antiquité (fig. 2).

### LES FOUILLES

Les premières fouilles (ph. 1), effectuées en 1966 et 1967 par R. Joudoux (2), ont permis de dégager un *fanum* rectangulaire dont seules les fondations subsistaient (3). Elles mesuraient 13,75 m sur 11,61 m pour la galerie et 8 m sur 6 m pour la *cella*. Un foyer sommaire se trouvait dans l'angle nord-ouest, apparemment à un niveau inférieur au sol de circulation. Le mobilier est très réduit : des clous, quelques tessons

un important remblai d'éroulement présentant les caractéristiques du *tumulus* appelé *château des géants*. La fouille avait porté sur la *cella*, la galerie (à l'exception d'une partie méridionale de la galerie-ouest) et la partie externe (fig. 3 et ph. 1, 2 et 3). Cette fouille a essentiellement livré une monnaie d'Antonin le Pieux, des tesselles de mosaïque en pâte de verre, trois fragments d'antéfixe, un vase sphéroïde orné d'un rinceau à la barbotine et de la céramique de tradition laténienne.

(1) M. Vazeilles, Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze, dans *Bull. Soc. Let. Sci. et Arts de la Corrèze*, t. LXIII, 1959, p. 139 et *Le Pays d'Ussel*, Tulle, 1962, p. 110.

#### Situation (fig. 1) :

- cadastre : parcelles n° 87 et 88, section AM (plan 1971) ;
- lieu-dit : Lespinassous ;
- altitude : 830 m ;
- propriétaire : Madame FIOUX, Viethel, Pradines.

(2) R. Joudoux, Les vestiges gallo-romains des Jaillants, dans *Lemouzi*, n° 9, 1964, p. 48-51 et dans *Rev. Arch. du Centre*, n° 8, 1963, p. 315-318.

(3) R. Joudoux, Note sur les recherches effectuées au site gallo-romain des Jaillants, dans *Lemouzi*, n° 21, 1967, p. 33-43 ; Le fanum des Jaillants, dans *Lemouzi*, n° 25, 1968, p. 26-32.

Cl. Vatin, Informations archéologiques dans *Gallia*, t. 25 ; fasc. : 2, 1967, p. 300.

(4) R. Joudoux, Le sanctuaire des Jaillants, dans *Lemouzi*, n° 52, 1974, p. 277-291 ; Les Jaillants, *fanum* à plan carré, dans *Actes du Congrès de la Féd. des Soc. Sav. du Centre*, Brive, 1974, p. 23-35.

Y. De Kisch, Informations archéologiques, dans *Gallia*, t. 33, 1975, p. 439-440.



Fig. 3. — Plan général du sanctuaire, d'après R. Joudoux

Après un débroussaillage du monument et un nettoyage général (arrachage de genêts et de saules, ramassage des pierres), les structures non encore dégagées et leur environnement immédiat ont été fouillées en 1981 et 1982 (fig. 4).

En 1981, les travaux ont porté sur la galerie et l'extérieur du mur nord (5) et en 1982 sur l'extérieur du mur sud (6).

(5) Liste des participants : Franck BERNARD, Jean-Pierre COLOMBAIN, Jean-Christophe COULIE, Sylvie DUMONT, Olivier FAURE, Emmanuel FAURE, Catherine LINTZ, Guy LINTZ, Corinne METTOUX, Thierry ROMAN.

(6) Liste des participants : Jean-Christophe COULIE, Emmanuel FAURE, Christophe FARGES, Anne GONTIER, Pascale GONTIER, Françoise LAVIEILLE, Guy LINTZ.

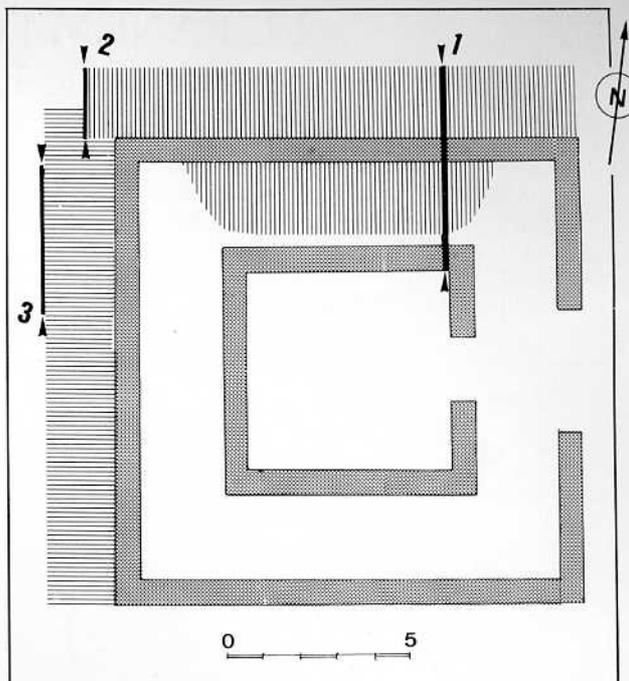


Fig. 4. — Plan du *fanum* carré. Hachures horizontales = fouille de 1982 ; Hachures verticales = fouille de 1981 ; les numéros associés aux traits indiquent l'emplacement des coupes (1 = fig. 5, 2 = fig. 6, 3 = fig. 7).

Avant la fouille de 1973 ce *fanum* offrait l'aspect d'un tertre de pierres recouvert de bruyère. Les parties non fouillées en 1981 présentaient encore cet aspect.

#### La galerie nord

Seul un témoin subsistait le long du mur extérieur nord. La stratigraphie était coupée du mur de la *cella* par une tranchée ouverte antérieurement pour suivre ce mur. Elle se présente schématiquement comme suit (fig. 4, coupe n° 1) :

1. — Terre de bruyère de faible épaisseur.
2. — Remblai d'éroulement qui se prolonge à l'extérieur du *fanum* par une pente relativement forte. Le sommet du mur extérieur se marque par un alignement de moellons. Entre les pierres se trouve une terre noire (de bruyère) qui devient sablonneuse à la base (mortier décomposé) (fig. 5, n° 12).
3. — Couche sablonneuse renfermant des moellons et des débris de *tegulae* et *d'imbrices* mélangés en très petite quantité (fig. 5, n° 11).
4. — Sol de la galerie constitué d'un blocage de pierres de différentes grosseurs disposées en trois couches bien distinctes. Aucune couche cendreuse ou couche de terre battue ne se trouve à la surface de ce sol (fig. 5, n° 6, 7 et 8).
5. — Couche brun-noir meuble constituée de terre contenant du gravier (fig. 5, n° 5).
6. — Couche de terre sablonneuse jaune avec du gravier (fig. 5, n° 4).
7. — Couche de terre noire plus grasse et plus tassée que la couche 5. Cette couche renferme des pierres, du charbon de bois et quelques tessons de céramique non tournée. Elle a été coupée par le mur de la galerie sans qu'il y ait de tranchée de fondation (fig. 5, n° 2).
8. — Pierres anguleuses (0,10 m environ) noyées dans de la terre jaune (sol naturel ; fig. 5, n° 1).

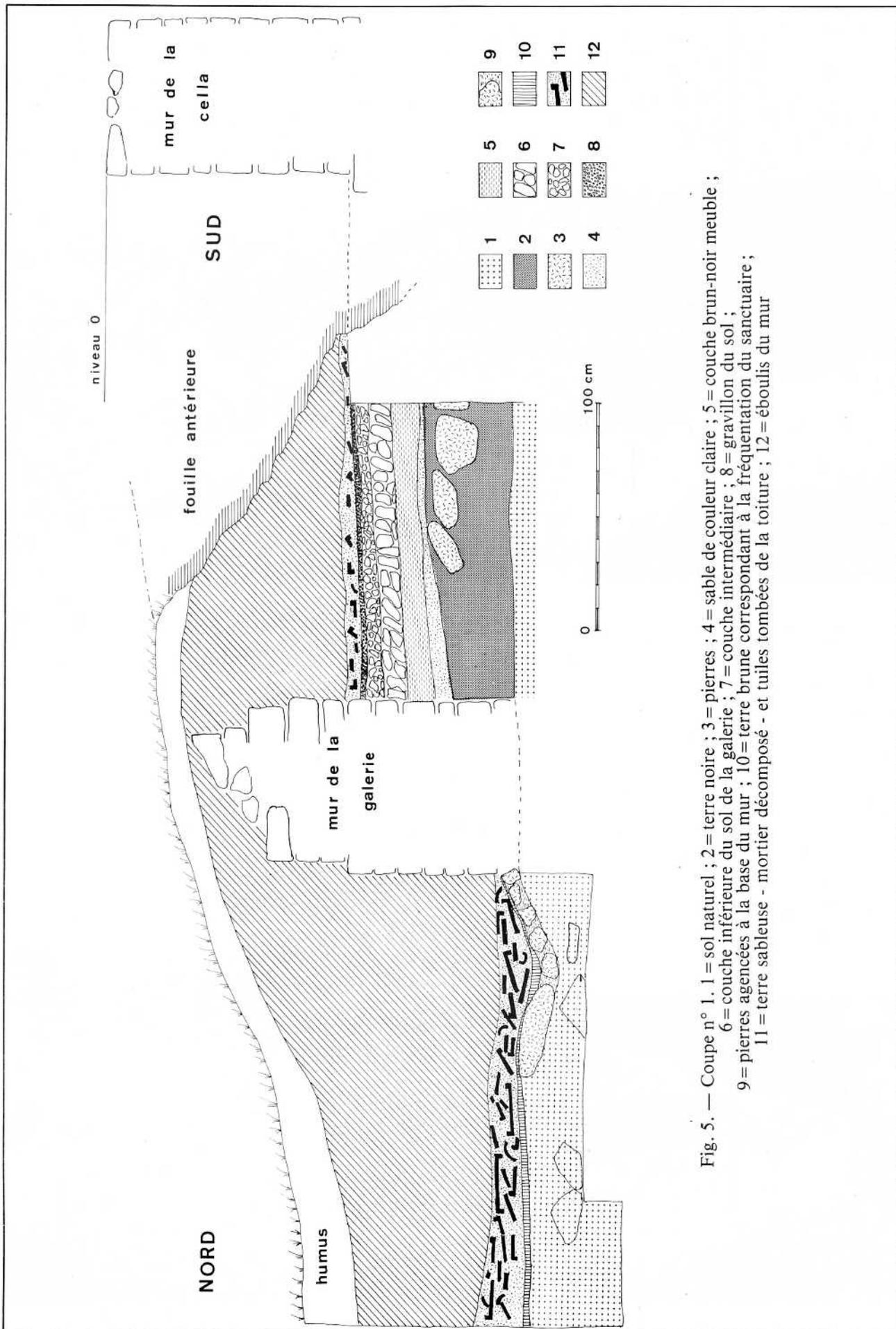
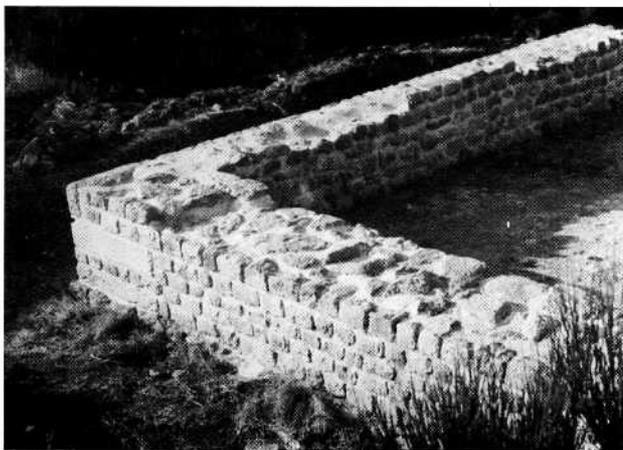


Fig. 5. — Coupe n° 1. 1 = sol naturel ; 2 = terre noire ; 3 = pierres ; 4 = sable de couleur claire ; 5 = couche brun-noir meuble ; 6 = couche inférieure du sol de la galerie ; 7 = couche intermédiaire ; 8 = gravillon du sol ; 9 = pierres agencées à la base du mur ; 10 = terre brune correspondant à la fréquentation du sanctuaire ; 11 = terre sableuse - mortier décomposé - et tuiles tombées de la toiture ; 12 = éboulis du mur



Ph. 1. — Vue générale du fanum carré en 1980



Ph. 2. — Angle sud-est restauré



Ph. 3. — Mur sud restauré

### Extérieur du mur nord

Les couches de terre de bruyère et d'éboulis se retrouvent à l'extérieur ainsi que la couche sablonneuse à la base du remblai d'éroulement. La couche de *tegulae* et d'*imbrices* atteint une puissance de 0,20 m. Elle est par conséquent beaucoup plus importante que celle qui se trouve dans la galerie (ph. 4). Cette couche de destruction de la toiture surmonte le niveau de circulation constitué de terre sablonneuse brune renfermant de menus tessons et une monnaie. Près du mur, cette couche forme une dépression et repose sur des pierres aménagées de façon à former un caniveau (fig. 5, n° 9).

A l'angle nord-ouest (fig. 6) cette stratigraphie diffère légèrement. Il ne subsiste pratiquement rien de l'éboulis (n° 12) et les tuiles sont très clairsemées dans la couche sableuse (n° 11). Cette dernière surmonte une couche brune, sableuse, sans débris de tuiles, qui a pu se former pendant l'utilisation du monument, ou immédiatement après (n° 10). Comme vers le nord, on trouve des pierres appuyées contre la fondation du mur (n° 8) et un petit caniveau comblé de fines couches sablonneuses horizontales (n° 9). Les couches sous-jacentes (fig. 6, n° 6 à 2) correspondent à la période de construction de l'édifice : c'est une succession de couches sablonneuses (n° 6, 4 et 3) mêlées à des éclats de taille (n° 7 et 5). Ces couches horizontales reposent sur une couche brune qui renferme quelques tessons non tournés ; bien que moins riche en charbon, elle correspond à la couche noire (fig. 5, n° 2), retrouvée sous le sol de la galerie ; son épaisseur diminue vers le nord et la fondation du mur de la galerie la tranche.

### Extérieur du mur ouest

La stratigraphie de cette zone est assez proche de celle rencontrée à l'extérieur du mur nord (fig. 7, coupe 3) :

- couche d'éboulis : pierres mêlées à de la terre noire (le haut de la couche a été tronqué) (n° 5) ;
- couche sablonneuse renfermant quelques fragments de *tegulae* (n° 4) ;
- couche de terre brune tassée correspondant au sol de circulation (n° 3) ;
- couche noire renfermant des tessons non tournés (n° 2) ;
- sol naturel (n° 1) : terre jaunâtre.

On retrouve dans ce secteur les mêmes structures liées au mur que dans le secteur précédent : caniveau et pierres entassées le long du mur.



Ph. 4. — Couche de tuiles le long du mur nord

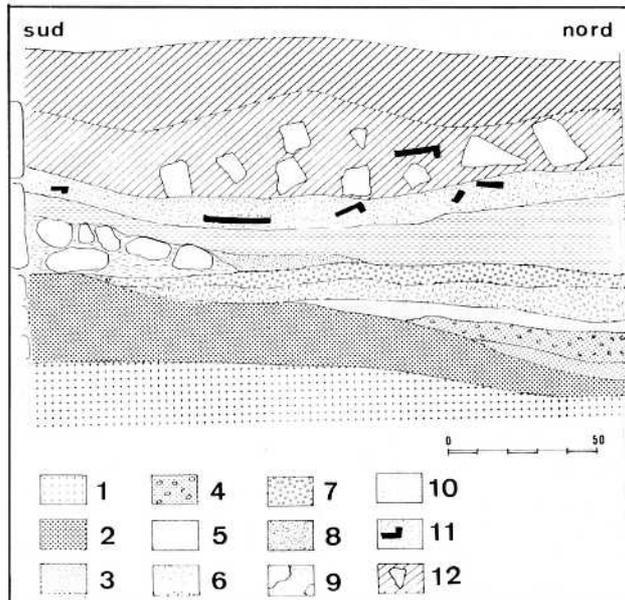


Fig. 6. — Coupe n° 2. 1 = sol naturel ; 2 = terre brune ; 3 = sable fin ; 4 = sable avec des éléments grossiers ; 5 = id. avec éclats de taille ; 6 = sable ; 7 = sable et petites pierres ; 8 = sable lavé ; 9 = pierres agencées à la base du mur ; 10 = terre brune ; 11 = terre sableuse et tuiles ; 12 = éboulis

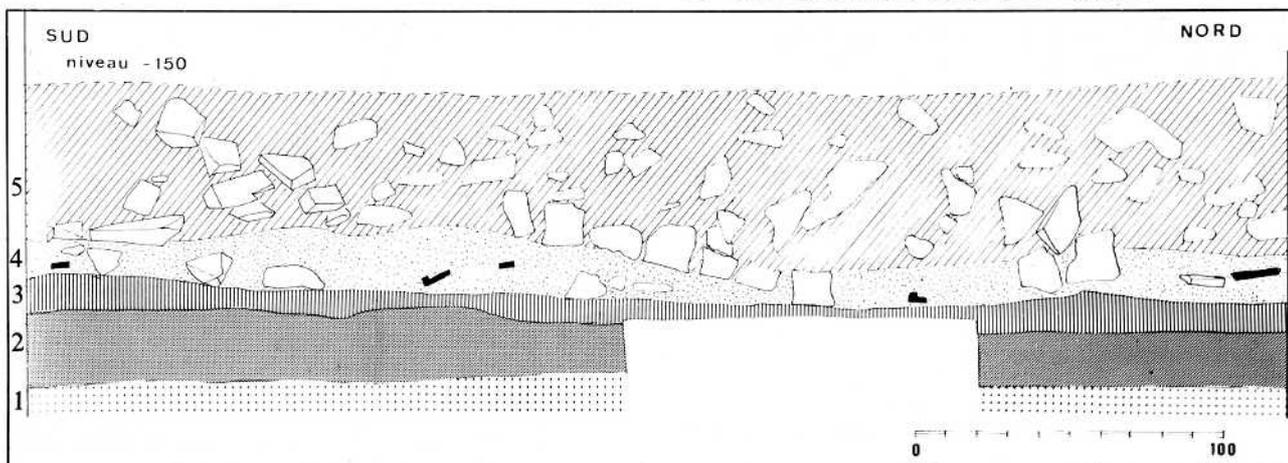


Fig. 7. — Coupe n° 3. Les symboles correspondent à ceux utilisés pour la fig. 5

## Galerie ouest

De cette partie, déjà fouillée en 1973, il ne subsistait qu'un témoin qui a révélé une occupation postérieure à la destruction du *fanum*, mais il ne nous a pas été possible de la situer chronologiquement. Il s'agit d'une construction semi-enterrée dont le sol de circulation se situe à environ 1,80 m sous le niveau supérieur de l'éboulis. Au-dessous s'étend la couche noire, qui, à cet endroit, contient quelques tessons d'amphore.

## LES STRUCTURES

### Période antérieure à la construction du *fanum*

Dans tous les secteurs fouillés, une couche de terre brune ou noire renfermant des tessons de céramique non tournée a été mise au jour. Chaque fois, cette couche surmontait directement le sol naturel ; en outre elle était soit coupée, soit recouverte par les murs du *fanum*. Son épaisseur maximale atteignait 0,40 m sous le sol de la galerie nord. Cette couche a dû être détruite à l'extérieur du mur nord. Elle apparaît cependant dans l'angle nord-ouest (coupe n° 2) et retrouve une certaine épaisseur de 0,20 à 0,25 m le long du mur ouest. A trois reprises, cette couche surmontait des fosses circulaires de 0,60 m de diamètre et 0,20 à 0,30 m de profondeur, creusées dans le sol naturel. La destination de ces fosses comblées de pierres et de terre noire et grasse, à l'exclusion de tout autre vestige, n'est pas éclaircie.

*Fosse 1* : Elle se trouvait sous le sol de la galerie ouest et avait été perturbée par la structure creusée dans la ruine du *fanum*.

*Fosse 2* : (fig. 8, n° 1). Elle était située à 3 m de l'angle sud-ouest et à 0,50 m du mur ouest. Son diamètre variait de 0,60 à 0,65 m et elle était creusée de 0,20 m dans le sol géologique. Deux grosses pierres la remplissaient : le sommet de la plus grosse se trouvait à 0,32 m du fond de la fosse. Autour d'elle, des trous de 0,10 m de diamètre s'enfonçaient de 0,20 m dans le sol géologique.

*Fosse 3* (fig. 8, n° 2) : Elle est également située à l'extérieur du mur ouest, à 7,80 m de l'angle nord-ouest et 1,30 m du mur ouest. Elle s'enfonce de 0,27 m dans la terre jaune correspondant au sol géologique. D'un diamètre de 0,70 m à 0,75 m elle est comblée d'un amas de pierres qui s'élevait à 0,57 m au-dessus du fond de la fosse et apparaissait au niveau du sol de circulation antique.

### Le *fanum*

Ce *fanum* a été construit près d'un sommet, sur un terrain en pente vers le nord-ouest. Rappelons ses caractéristiques principales. D'un plan parfaitement carré, il mesure 6,80 m de côté pour la *cella* et 12,75 m de côté pour la galerie. Le mur de la *cella*, construit en *opus incertum*, est épais de 0,70 m. Le mur de la galerie possède également un parement interne en *opus incertum* mais présente, sur sa face externe, un petit appareil relativement régulier. La plupart des structures, fouillées avant 1981, ont fait l'objet de travaux de restauration. Seules les parties dégagées en 1981 et 1982, seront étudiées (fig. 9).

### Le mur nord - face interne (fig. 9)

Seules six assises de pierres subsistent au-dessus du sol de circulation. Le parement est constitué de moellons irréguliers. La hauteur des lits de pierres varie en effet entre 0,07 et 0,15 m. La longueur des moellons, mesurée sur l'ensemble du parement, donne les résultats suivants :

- plus petite dimension : 0,05 m ;

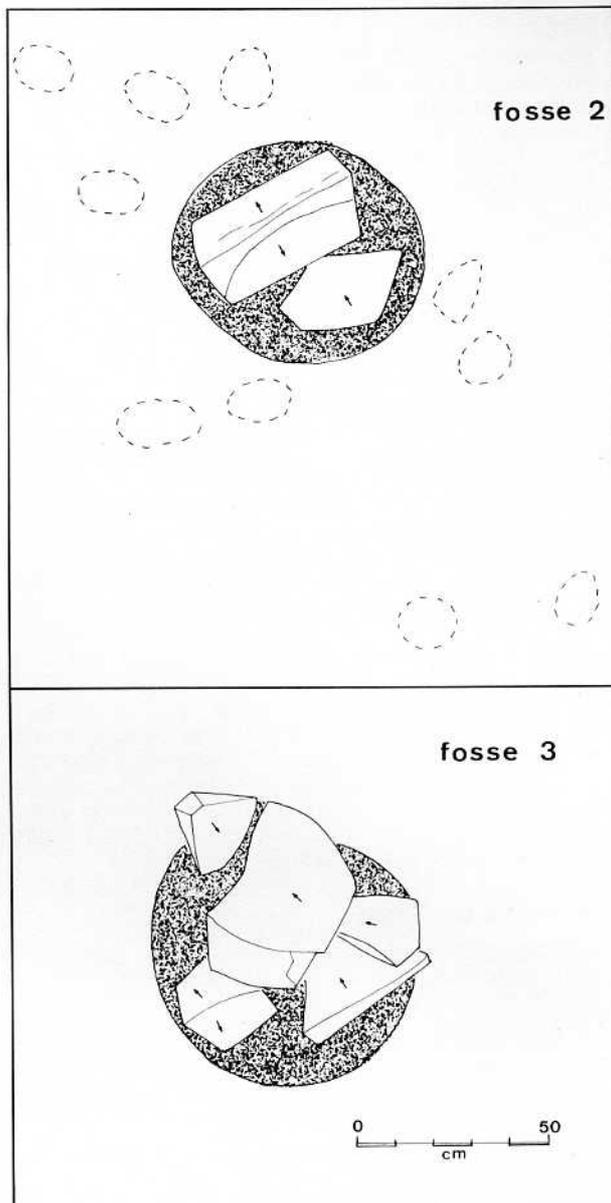


Fig. 8. — Plan des fosses 2 et 3

- plus grande dimension : 0,43 m ;
- moyenne : 0,21 m ;
- écart type : 0,0604 m.

L'histogramme établi à partir de ces mesures montre une dispersion assez anarchique des dimensions qui n'empêchent cependant pas la courbe de présenter une forme proche de la normalité : mode, moyenne, et médiane correspondent à l'intervalle de classe 0,20-0,21 m (fig. 10a, n° 2).

En conséquence, il y a tout lieu de penser que les pierres utilisées pour bâtir ce parement ont été prises au hasard et simplement choisies en fonction de la hauteur de l'assise où elles étaient utilisées.

### Mur nord - face externe (fig. 9)

A l'extérieur du mur nord, le sol de circulation suit sensiblement la surface du sol naturel en pente est-ouest. La dénivellation atteint un mètre sur la longueur du mur ; elle devait être compensée de façon à obtenir un petit appareil régulier comportant des assises horizontales. La technique utilisée à cet effet consistait à démarrer deux assises depuis le bas avec des pierres hautes, puis à diminuer progressivement la hauteur des pierres. Lorsque cette hauteur devenait

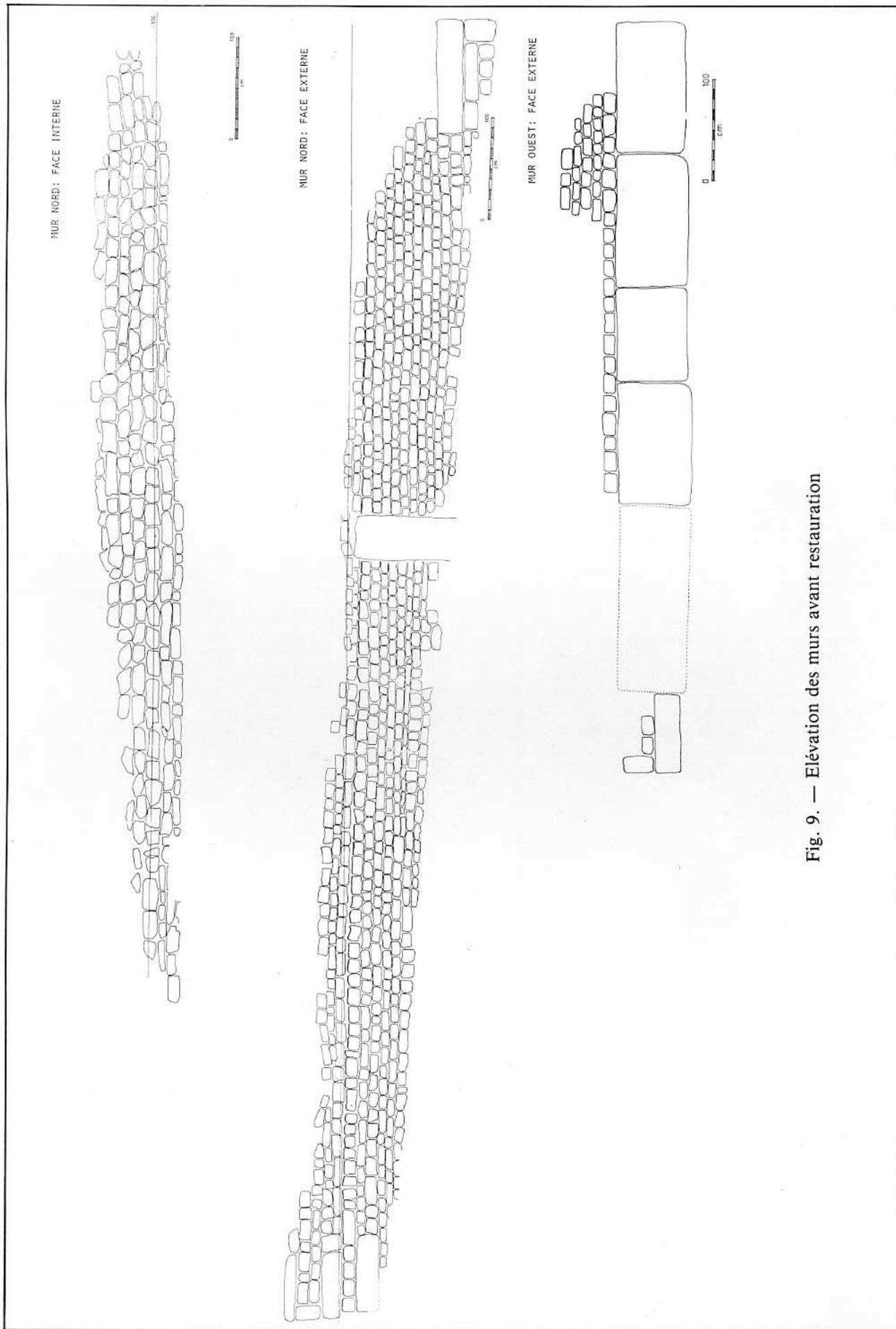


Fig. 9. — Elévation des murs avant restauration

trop faible, une nouvelle assise remplaçait les précédentes (7), (ph. 5).

L'histogramme établi à partir de la mesure de 608 pierres du parement externe montre une dispersion beaucoup plus groupée que celle obtenue pour le parement interne :

- Plus grande dimension : 0,28 m ;
- plus petite dimension : 0,06 m ;
- moyenne : 0,15 m ;
- écart-type : 0,0386 m.

Le mode correspond à la classe 0,12-0,13 m montrant un léger décalage de la distribution vers les valeurs inférieures à la moyenne. La valeur un peu plus élevée de cette dernière par rapport au mode est due à quelques pierres très nettement allongées qui se retrouvent à certains endroits. Bien que les moellons aient été taillés, la parfaite régularité de l'appareil n'a pas forcément été respectée (fig. 10a, n° 1).

Le matériau utilisé pour la construction des murs est un granite porphyroïde riche en applite et pegmatites. A cet endroit, cette roche constitue le sous-sol ; elle forme une bande large de 2 km, longue de plusieurs dizaines de kilomètres, orientée sud-est, nord-ouest. A noter toutefois que les pierres d'angle, parfaitement taillées, atteignent 0,95 m de long ; elles sont façonnées dans des gneiss ocellés leptynitiques qui se trouvent en bande contiguë à la précédente, à moins de 500 m du site.

• La fondation de ce mur est constituée de petites pierres non appareillées (ph. 6).

#### Mur ouest (fig. 9)

Contrairement au mur nord, le mur ouest est très arasé. Nulle part sa hauteur n'atteint le niveau de circulation de la galerie. Seuls les 7,35 m à partir de l'angle nord-ouest sont partiellement conservés. Ailleurs, le mur a été détruit par des remaniements postérieurs à la destruction du *fanum*. La partie conservée

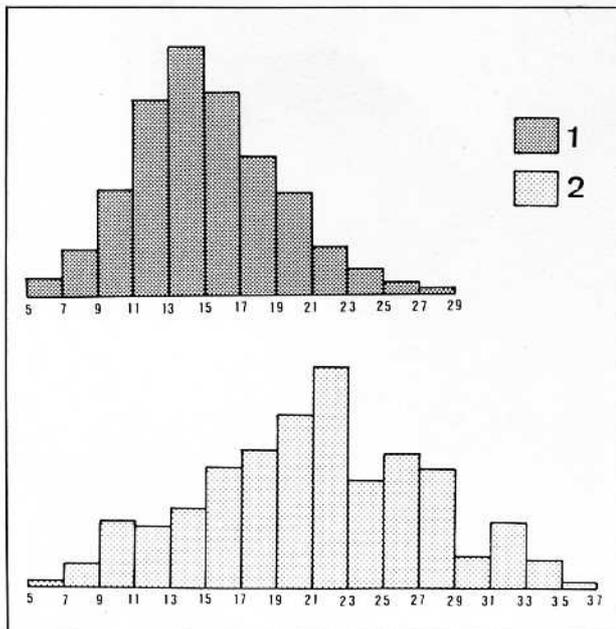


Fig. 10 a. — Histogramme de la plus grande dimension des matériaux employés dans la construction du mur nord. 1 = face externe ; 2 = face interne.

(7) Ce dispositif a été observé à Périgueux dans la construction du mur occidental du péribole de la tour de Vesonne (*Gallia*, t. 35, 1977, fasc. 2, fig. 9, p. 456). Ce mur daterait de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle.

est constituée d'un soubassement de grandes dalles, hautes de 0,60 à 0,72 m, longues de 1,80 m pour la plus grande et 0,90 m pour la plus petite. Deux autres dalles similaires subsistent entre 8,60 et 10,05 m à partir de l'angle nord-ouest. Ces grandes dalles verticales, épaisses d'environ 0,20 m, reposent directement sur la couche noire, sans aucune fondation. Elles sont taillées dans le même gneiss que les pierres d'angle et sont surmontées de moellons d'un petit appareil semblable à celui du mur nord.

#### Le sol de la galerie

Le sol de la galerie a été démonté sur 1,5 m<sup>2</sup> près de l'angle nord-est de la *cella*. Sa structure comprend 3 couches (fig. 10 b) :

1. — Une couche constituée de gravillons mêlés à du sable de rivière non tamisé. A l'origine, ce gravillon devait être lié par un mortier détruit par l'acidité du sol. La surface montre des traces d'usure. Les pierres utilisées sont en granite concassé dont les dimensions vont, en surface, de 0,01 à 0,05 m avec une moyenne de 0,025 m. Au-dessous, se trouvent des éléments beaucoup moins réguliers où les plus petits graviers (moins de 0,01 m) sont les plus nombreux. L'épaisseur de cette couche ne dépasse pas 0,04 m.

2. — La couche intermédiaire, épaisse de 0,08 m est constituée de pierres plus grosses qui mesurent de 0,04 à 0,11 m avec une moyenne de 0,07 m.

3. — Enfin la troisième couche, épaisse de 0,11 à 0,20 m, comprend des pierres encore plus grosses, bien imbriquées et liées au mortier. Ces pierres mesurent de 0,09 à 0,20 m avec une moyenne de 0,156 m.

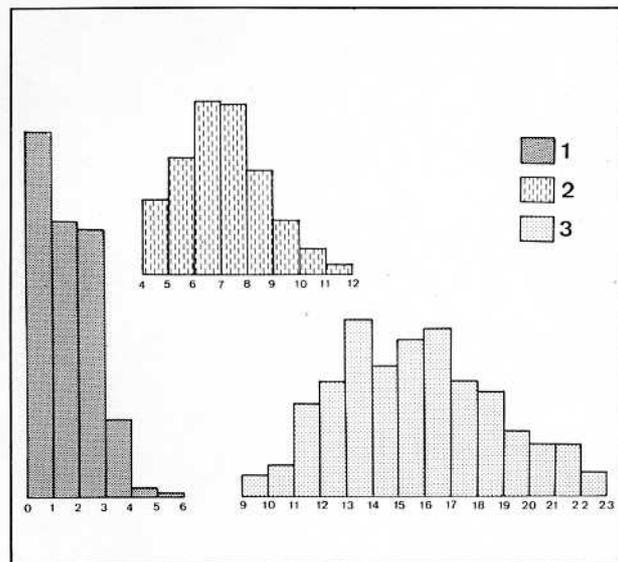


Fig. 10 b. — Histogramme de la plus grande dimension des matériaux utilisés pour le sol de la galerie à l'ouest de la coupe. 1 = gravillon de surface ; 2 = couche intermédiaire ; 3 = couche inférieure.

#### Les pierres debout

Deux pierres plantées contre le mur externe du *fanum* sont situées à 4,80 m de l'angle nord-ouest, l'une sur la face nord, l'autre sur la face ouest. Elles sont en gneiss, hautes d'environ 1 m et larges de 0,30 m. Aucune donnée de la fouille ne permet de proposer une interprétation pour ces deux pierres. A noter simplement qu'elles sont toutes deux équidistantes de l'angle nord-ouest (ph. 7).

## L'occupation postérieure à la destruction du fanum

Cette partie a été fouillée en 1973 par R. Joudoux. Quelques témoins ont permis de retrouver la trace de cette occupation. Malheureusement, les parties subsistantes n'ont livré aucun élément de datation. R. Joudoux note toutefois la présence de tessons qu'il attribue au Moyen-Age (8).

Les structures observées en 1982 comprennent un mur construit dans la galerie ouest, en prolongement du mur ouest de la *cella*. Un sol de terre battue est associé à ce mur. Il se trouve à 2,15 m sous le niveau de référence (sommet de l'angle nord-ouest de la *cella*), soit à 0,90 m sous le niveau du sol de circulation de la galerie (ph. 8).

D'après diverses observations, il s'agit là d'une structure semi-enterrée qui a détruit toute la galerie ouest, une partie de la *cella* et qui a même débordé le mur sud. Ses dimensions excluent l'hypothèse de la cabane de berger. Peut-être faut-il y voir une construction assimilable aux souterrains ou aux maisons semi-enterrées d'Auvergne (9). Le sol se trouve en effet à environ 1,80 m sous le niveau de l'éboulis.

## LE MOBILIER

### LE METAL

#### a) Monnaies

Deux monnaies ont été recueillies à l'extérieur du mur nord.

1. — Demi as de Nîmes dont il subsiste, au droit, la tête d'Octave laurée avec, au-dessus, les lettres DI ..., et au revers l'avant du crocodile. Cette monnaie, bien connue, appartient au type 2778 de la B.N. (10). Elle appartient aux frappes les plus anciennes contemporaines du règne d'Auguste (11). Sa position stratigraphique (sous une petite pierre qui bordait le mur) montre que la construction du *fanum* lui est postérieure.

2. — As de *Clodius Albinus* frappé à Rome en 193, très oxydé et fortement usé (12).

D/D.CL (SEPT.) ALBIN (. CAES)

Tête nue à droite.

R/SAEC (VLO FRVGIFERO COS II) SC

*Saeculum Frugiferum* radié, debout à gauche, tenant un trident et un caducée.

#### b) Anneau

Un anneau également en bronze fut découvert entre les tuiles. De section ovale, il mesure 0,023 m de diamètre extérieur, 0,018 m de diamètre intérieur et 0,003 m d'épaisseur.

#### c) Clous

De nombreux clous se trouvaient à la base de l'éboulis et entre les tuiles. Un autre, dont la longueur est supérieure à 0,13 m, fut découvert dans la couche noire, sous le sol de la galerie.

### LE VERRE

Tous les objets en verre furent découverts sur le sol de la galerie nord. Ce sont :

- deux tesselles en pâte de verre bleu outremer ;
- trois petits fragments de verre à vitre verdâtre épais de 0,035 m ;

(8) R. Joudoux, *Op. cit.*, p. 285.

(9) M. Vazeilles, Creux de cabane de la Paillère, commune de Murat-le-Quaire, dans les Monts-Dores, dans *Bull. Hist. et Sc. de l'Auvergne*, t. 64, 1944, p. 272-283.

(10) H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, 1892.

(11) R. Majurel, Les contremarques sur as nîmois, dans *Ogam*, XVII, 1965, p. 243-278.

(12) H. Mattingly and E.-A. Sydenham, *Roman Imperial coinage*, IV, 1, n° 61, p. 53 et pl. 4, n° 9.

— de nombreux fragments d'un gobelet hémisphérique à décor excisé qui appartient à une forme intermédiaire entre les types Morin-Jean 70 et 73 (13). Il est très proche d'un exemplaire découvert à Reims (14) ou d'un autre provenant du cimetière du Vieil-Atre à Boulogne, qui présente un décor similaire constitué de cupules meulées séparées de traits également meulés (15). Le verre, incolore, renferme des bulles d'air (fig. 12).

### LA TERRE-CUITE

#### a) Antéfixes

Trois fragments furent recueillis anciennement au cours de labours. Un autre, pratiquement entier, découvert au cours de la fouille de 1973, fut publié en 1974 par R. Joudoux. Deux autres fragments demeurés inédits furent récoltés fortuitement entre 1975 et 1979 sur le site (ph. 9). Tous ces fragments présentent une tête de Gorgone figurée sur toute la largeur de l'antéfixe. Deux types peuvent être distingués :

A : Masque dans un cartouche rectangulaire surmonté d'une plaque légèrement plus étroite, ornée d'un axe vertical d'où partent, symétriquement à cet axe, au moins quatre tiges terminées par un enroulement. Le masque de Gorgone peut être serein ou grimaçant.



Ph. 9. — Les deux fragments d'antéfixes découverts après 1974

(13) Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, p. 123-126.

(14) *Ibid.*, fig. 319, p. 236.

(15) *Ibid.*, fig. 321, p. 236.



Ph. 5. — Détail de l'appareillage  
des assises inférieures  
à l'extérieur du mur nord



Ph. 6. — Détail de la fondation de l'angle nord-ouest



Ph. 7. — Pierre debout  
placée contre le parement externe du mur nord



Ph. 8. — Mur et sol  
correspondant au niveau d'occupation  
postérieur à l'écroulement du *fanum*

B : Masque surmonté d'un fronton triangulaire. Les tiges à enroulement partent verticalement du fronton.

Ces deux types sont toutefois très proches l'un de l'autre comparés à d'autres exemplaires connus dans le Lot (16), à Limoges (17) ou à Evaux-les-Bains (18).

b) **Matériaux de construction**

Les matériaux de construction en terre cuite comprennent les tuiles et les briques. Les *tegulae* étaient très fragmentées. Toutefois les mesures effectuées sur une trentaine d'exemplaires apportent quelques précisions sur leurs dimensions. Les largeurs varient entre 0,31 m et 0,37 m avec une moyenne de 0,347 m. Les longueurs se divisent en deux groupes :

— mesures comprises entre 0,39 m et 0,45 m avec une moyenne de 0,42 m ;

— mesures comprises entre 0,47 m et 0,49 m avec une moyenne de 0,486 m.

Les *imbrices* sont plus fragmentées et seules huit longueurs ont été mesurées (mesures comprises entre 0,37 et 0,385 m avec un individu de 0,415 m).

**Briques :** trois fragments mesurent 0,27 m de large et ont une longueur supérieure à 0,32 m. Ils proviennent de la base de la couche de *tegulae*, à l'extérieur du mur nord et vers le milieu de sa longueur.

**Briques de faîtage :** trois fragments furent découverts. La longueur de l'un d'eux est de 0,36 m.

LA CERAMIQUE

a) **La céramique sigillée**

Elle se limite à trois tessons :

— un fragment de mortier Drag. 45 découvert hors stratigraphie ;

— un petit fragment d'une tasse Drag. 24/25 ;

— un fragment de l'anse d'une céramique appartenant aux productions à glaçure plombifère du centre de la Gaule.

b) **La céramique commune**

*Céramique de tradition laténienne* (fig. 11 et 12)

Cette céramique provient, pour la quasi totalité, de la couche noire antérieure à la construction du *fanum*.

1. — Pot tronconique non tourné, encolure évasée, légèrement concave, bord épaissi, lèvre convexe, base portante plane. La pâte, orange à noire suivant les endroits, contient un dégraissant sableux grossier et abondant. Une ligne horizontale d'impressions souligne la limite entre le col et la panse.

2. — Haut d'un pot non tourné, à encolure évasée rectiligne, lèvre ronde. Pâte grossière, noire dans la masse et sur la surface interne, brune sur la face externe ; dégraissant quartzeux, mica rare, ligne d'impression sur le haut de la panse.

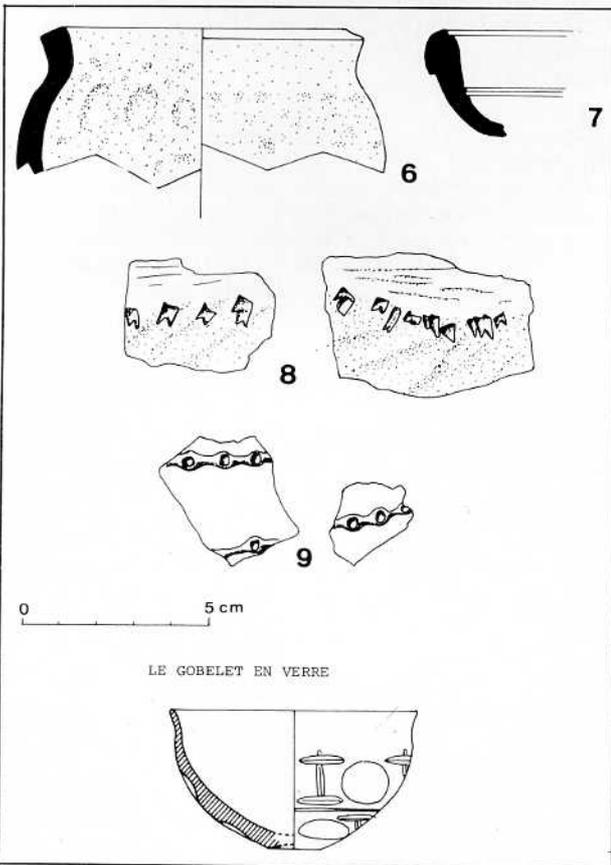


Fig. 12. — Céramique et petit gobelet de verre

(16) R. Pauc, Les tuiliers gallo-romains du Quercy dans *Bull. de la Soc. des Et. du Lot*, t.CIII, 1981, p. 1-64, 135-182 et 257-324.

(17) J. Perrier, Antéfixes gallo-romaines de Limoges, dans *Bull. de la Soc. Archéol. et Hist. du Limousin*, t. C, 1973, p. 81-90.

(18) Exemplaire au musée de Guéret.

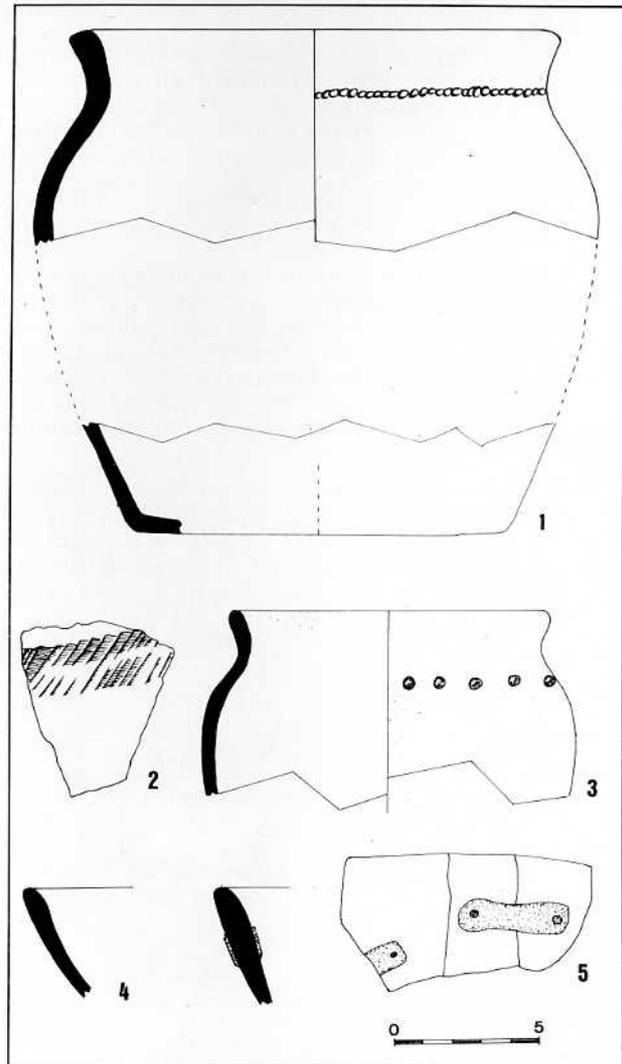


Fig. 11. — Céramique

3. — Deux tessons appartenant à la partie supérieure de la panse d'un pot non tourné. Pâte brune à orangée renferment un dégraissant sableux grossier. Ligne horizontale impressionnée à l'aide de l'extrémité d'un objet plat, peut-être en bois.

4. — Partie supérieure d'un bol tronconique tourné. Bord épais, lèvre ronde. Pâte grise dans la masse, noire en surface, contenant un dégraissant quartzeux fin. Présence de mica.

5. — Partie supérieure d'un bol tronconique tourné. Bord épais, lèvre ronde. Pâte orangée dans la masse, noire en surface, dégraissant quartzeux moyen et abondant, présence de mica. Les tessons présentent une réparation faite à l'aide de lamelles de fer placées l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, rivetées à leur extrémité légèrement plus large. Une lamelle mesure 0,007 m de large en son milieu, 0,013 m à son extrémité, pour une longueur de 0,040 m (19).

6. — Partie supérieure d'un pot non tourné. Col vertical concave, lèvre plate. Pâte grise dans la masse, noire en surface, contenant un dégraissant sableux moyen, présence de mica.

7. — Partie supérieure d'une assiette tournée à bord en rouleau et lèvre moulurée. Pâte orangée dans la masse, noire en surface, contenant un dégraissant très fin. Présence de mica.

8. — Haut de la panse d'un pot. Pâte brune renfermant un dégraissant sableux grossier. Surface du col grossièrement polie alors que celle de la panse est raclée. A la limite panse/col, lignes d'impressions irrégulières faites de bas en haut avec l'extrémité d'une baguette.

9. — Fragment de panse d'une céramique de forme indéterminée. Pâte brune contenant un dégraissant sableux moyen. Panse ornée de petits cordons (peut-être verticaux) déformés par endroits par l'impression de l'extrémité d'une baguette ou objet similaire.

\*  
\*\*

Les éléments chronologiques recueillis au cours de la fouille sont peu nombreux. La céramique de tradition laténienne associée à des éléments gallo-romains précoces permet de situer l'origine de l'occupation du site à la période augustéenne (20). A l'exception des fosses dont la destination est encore indéterminée, aucune structure associée à cette occupation précoce n'est connue.

La construction du *fanum* est postérieure à cette époque mais aucun élément ne permet d'en dater l'édification. Le seul point de référence concernant le système de nivellement par dédoublement de lits de

pierres serait le mur du péribole de la Tour de Vesonne à Périgueux, daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (21). Le schéma d'une construction en dur succédant à une occupation laténienne ou gallo-romaine précoce semble extrêmement fréquent ; souvent, l'édification du *fanum* date de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle.

Le sanctuaire de Margerides (Corrèze) a livré un abondant mobilier dont la datation s'échelonne de l'époque augustéenne à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Le mobilier augustéen est particulièrement abondant. Les quelques éléments chronologiques découverts sous les sols des *fana* situent leur construction dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (22).

A Saint-Marcel (Indre), où les fouilles ont révélé une activité intense vers la fin de l'époque augustéenne, la construction du *fanum* ne date que de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (23).

Il en est de même à Champlieu (commune d'Orouy, Oise) où un *fanum* succède, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, à une occupation antérieure caractérisée par des monnaies gauloises remontées des niveaux inférieurs (24).

A Epiais-Rhus (Val d'Oise), un *fanum* édifié vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle a recoupé des fosses augustéennes (25). A Vendeuil-Caply (Oise), un *fanum* construit sous Néron succède à une occupation de La Tène III caractérisée par une intense circulation monétaire (26).

Il existe toutefois quelques exceptions à cette règle. Le *fanum* de Nages (Gard) est beaucoup plus ancien puisqu'il daterait de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (27).

La fin de l'occupation peut se dater un peu plus précisément. Aucune monnaie ne dépasse en effet la fin du second siècle. L'As de *Clodius Albinus* qui est la monnaie la plus récente peut, compte tenu de son usure, avoir été perdue dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. Le gobelet en verre à décor meulé découvert sur le sol de la galerie doit aussi dater du III<sup>e</sup> siècle et il en est de même des céramiques les plus récentes.

L'absence de monnaies de la fin du III<sup>e</sup> siècle, qui sont toujours fréquentes sur les sites occupés à cette période, incite à fixer l'abandon du sanctuaire avant la fin du III<sup>e</sup> siècle.

La situation géographique de ce sanctuaire, en position dominante, à un col, permet d'éliminer l'hypothèse d'un sanctuaire de sommet ou d'un sanctuaire des eaux. Il doit donc s'agir d'un sanctuaire routier, ce qui impliquerait la présence d'au moins un itinéraire empruntant ce col dans l'Antiquité.

(19) Un exemple de réparation similaire est mentionné dans l'Indre dans un contexte de La Tène finale (1<sup>re</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).

G. Coulon et T. Odiot, Un atelier de potiers de La Tène finale à Villedieu-sur-Indre (Indre), dans *Rev. Archéol. du Centre*, t. XIX, 1980, n° 10, fig. 11.

(20) Les formes sont trop incomplètes pour permettre des comparaisons constructives. La céramique non tournée peut en effet se rencontrer pendant toute la durée de La Tène III.

(21) *Gallia*, t. 35, 1977, fasc. 2, p. 456.

(22) Bibliographie dans G. Lintz, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. 16, département de la Corrèze, n° 164, p. 108-111.

(23) G.-C. Picard, Informations archéologiques dans *Gallia*, t. 32, fasc. 2, 1974, p. 308-311.

(24) J.-L. Cadoux, Informations archéologiques, dans *Gallia*, t. 39, fasc. 2, 1981, p. 274.

(25) M. Fleury, Informations archéologiques, dans *Gallia*, t. 30, fasc. 2, 1972, p. 309.

(26) J.-L. Massy, Informations archéologiques, dans *Gallia*, t. 34, fasc. 2, 1983, p. 250-251.

(27) M. Py, L'oppidum des Castels à Nages (Gard), XXXV<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, CNRS, 1978, p. 88-90.